

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES**

DEPARTEMENT

DU NORD

ARRONDISSEMENT

DE DUNKERQUE

COMMUNE

D'ESTAIRES

Séance du 11 avril 2023

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 11 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Monsieur Bruno FICHEUX, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno FICHEUX, Dorothee BERTRAND, Michel DEHAENE, Frédéric DUBUS, Augustine VILLE, Yves COLPAERT, Stéphane GLORANT, Francine MOURIKS, Béragère MAHAUDEN, Monique DUHAYON, Véronique VANMEENEN, Yann NORMAND, Romain BUISINE, Dimitri DUQUENNE, François-Xavier HENNEON, Isabelle LEMAIRE OREC, Jimmy MASSON, Eric DEWULF, Louise SAINTENOY-CAMPAGNE.

DATE DE
CONVOCATION

05 AVRIL 2023

Procurations : Madame Brigitte CAMPAGNE à madame Louise SAINTENOY-CAMPAGNE
Madame Catherine BAUDRY à madame Dorothee BERTRAND
Monsieur Michaël PARENT à madame Isabelle LEMAIRE-OREC
Monsieur Bruno WILLERON à monsieur Jimmy MASSON
Monsieur Hervé BOCQUET à madame Monique DUHAYON
Monsieur Clément DELASSUS à monsieur Yves COLPAERT

DATE DE PUBLICATION

14 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 19

Votants 25

Absents : Madame Laëtitia LEGRAND, Madame Alexandra LEGRAND, Monsieur Olivier SABRE, Madame Camille SPETEBROOT

Secrétaire de séance : Madame Augustine VILLE

Délibération n°58/68 – 04/2023.

Objet de la délibération : Budget communal – Demande d'une subvention exceptionnelle – Association « Baudet Pétanqueur Estaires »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M14 ;

Vu le Budget Primitif ;

Vu la demande de subvention de l'Association « Baudet Pétanqueur Estaires » en date du 1^{er} novembre 2022 ;

Exposé des motifs :

A l'occasion de la brocante nocturne du 10 septembre 2022, l'association du « Baudet Pétanqueur » a tenu un stand de restauration et a distribué des tickets boissons et repas aux médiateurs, aux membres de la sécurité civile et aux bénévoles de la bibliothèque qui tenaient le stand de désherbage des livres.

Ce sont 24 tickets boissons à 2 euros, 24 tickets repas à 2,50 euros et 20 bouteilles d'eau à 1 euro qui ont été distribués pour un montant total de 128 euros.

Objet : Budget communal – Demande d'une subvention exceptionnelle – Association « Baudet Pétanqueur Estaires »

Objet de la délibération : Budget communal – Demande d’une subvention exceptionnelle – Association « Baudet Pétanqueur Estaires »

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **décide à l’unanimité** :

- **d’allouer** à l’association « Baudet Pétanqueur Estaires » une subvention exceptionnelle de 128 euros pour le remboursement des repas et boissons distribués aux médiateurs, aux membres de la sécurité civile et aux bénévoles de la bibliothèque ;
- **de dire** que les crédits seront inscrits au budget ;
- **d’autoriser** Monsieur le maire à signer tout document relatif à la présente décision.

Fait à Estaires, le jour, mois, an que dessus
(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Bruno FICHEUX



La Secrétaire de séance
Augustine VILLE

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l’Etat.

Acte certifié exécutoire

Transmis à la sous-Préfecture le 14/04/2023

Publié ou notifié le 14/04/2023

Le Maire,
Bruno FICHEUX

